

RAPPORT N°189 DE SOS-TORTURE/BURUNDI PUBLIE LE 27 JUILLET 2019

Ce rapport de SOS-Torture/Burundi couvre la période du 20 au 27 juillet 2019 concernant les cas de violations et atteintes aux droits de l'homme au Burundi.

Au moins deux (2) personnes ont été assassinées au cours de la période dans la région ouest du Burundi. Une des victimes a succombé aux tortures d'agents de la police lors de sa détention et la seconde victime a été torturée à mort par des membres de la milice imbonerakure. Le rapport évoque aussi trois (3) victimes de disparitions forcées dont un mobilisateur politique du parti d'opposition CNL à Cibitoke. Il a été embarqué par des agents du service national des renseignements.

Le rapport soulève également quatre (4) cas d'arrestations arbitraires et illégales dont les victimes sont des militants d'opposition.

1. Atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique

- Des agents de la police ont assassiné Samson au poste de police Gihanga, province Bubanza (ouest du pays) le 18 juillet 2019 dans la soirée. Des proches rapportent que la victime, ainsi qu'un autre homme prénommé Lambert, avaient été arrêtés la même nuit par des membres de la milice imbonerakure les accusant de vol. Les miliciens du parti au pouvoir ont remis les deux (2) hommes aux agents de police qui les ont torturés à leur tour pour qu'ils dévoilent leurs éventuels complices.

Sos-Torture/Burundi note la violence des coups et blessures qui ont entraîné la mort sur le champ de M. Samson et l'hospitalisation de M. Lambert. Il s'agit d'une exécution extrajudiciaire commise par des agents de police. Aucun présumé auteur des coups mortels n'a été appréhendé à ce jour suite à cette nième exécution commise par les responsables de l'application de la loi.

- Des membres de la milice imbonerakure ont assassiné Pierre Nsanzerugeze sur la colline Kaburantwa, commune Buganda, province Cibitoke (nord-ouest du pays) le 18 juillet 2019 dans la nuit. Des proches rapportent que la victime a été torturée après avoir été ligotée par les miliciens.

Sos-Torture/Burundi note la brutalité et la violence dans cet assassinat. M. Nsanzerugeze a été évacué agonisant dans un centre de santé mais n'a pas survécu aux sévices subis. Sos-Torture/Burundi note aussi la complicité de la police et du parquet dans les actes commis par les miliciens du parti CNDD-FDD. Un leader de la milice imbonerakure qui a asséné des coups mortels à la victime a été relâché trois jours seulement après son incarcération pour ce meurtre.

- Des agents du service national des renseignements ont enlevé Isaïe Batumunwa (surnommé *Kirandaranda*) sur la colline Bwayi, commune Mugina, province Cibitoke (nord-ouest du pays) le 22 juillet 2019. Des témoins rapportent que ces agents ont débarqué à bord d'une jeep de marque Toyota, modèle Prado et ont enlevé M. Batumunwa à bord de la même jeep. Des proches rapportent que la victime est un militant actif chargé de la mobilisation au sein du parti d'opposition CNL (Congrès National pour la Liberté) et ancien combattant aujourd'hui démobilisé du mouvement FNL dont est issu le parti CNL. Des témoins rapportent également que le véhicule ayant embarqué M. Batumunwa et sa moto (saisie au moment de l'enlèvement) a pris la direction de la route menant vers la ville de Bujumbura.

Sos-Torture/Burundi note un enlèvement commis par des agents du SNR devant plusieurs témoins. Des témoins rapportent que M. Batumunwa a été désigné du doigt par un membre de la milice imbonerakure nommé Boniface Baranyumviye (surnommé *Muhumure*) qui orientait les agents du SNR. Il y a crainte pour la sécurité de M. Batumunwa depuis cet enlèvement.



Isaïe Batumunwa, membre du parti CNL à cibitoke enlevé par des agents du SNR

- Des membres de la milice imbonerakure ont enlevé deux (2) hommes sur la colline Rubira, commune Mpanda, province Bubanza (ouest du pays) le 24 juillet 2019. Des témoins rapportent que les deux personnes ont été violemment ligotées par les miliciens dirigés par leur leader local nommé Sindayigaya.

Sos-Torture/Burundi note une disparition forcée des victimes introuvables depuis leur interpellation illégale par les miliciens du CNDD-FDD. La police n'a ouvert aucune enquête pour identifier les victimes ainsi qu'arrêter les auteurs de leur enlèvement.



Les deux hommes ligotés et enlevés par les miliciens à Mpanda (les photos semblent avoir été prises et diffusées par les auteurs de l'enlèvement).

- Des membres de la milice imbonerakure ont tenté d'assassiner Zabulon Giguza sur la colline Kinzanza, commune Gitanga, province Rutana (sud-est du pays) le 25 juillet 2019 dans la soirée. Des proches rapportent que la victime a été prise en embuscade par les miliciens qui lui ont asséné plusieurs coups de couteau.

Sos-Torture/Burundi note une tentative d'assassinat et l'impunité dont jouissent les présumés auteurs. La police n'a interpellé aucun suspect. La victime a été grièvement blessée et hospitalisée.

2. Atteintes au droit à la liberté et à la sécurité physique

- Des membres de la milice imbonerakure ont arrêté Émile Mworoha sur la colline Borera, commune Kayogoro, province Makamba (sud du pays) le 21 juillet 2019. Des témoins rapportent que M. Mworoha a été interpellé pour avoir demandé des explications sur les contributions collectées dans les ménages par les membres du parti au pouvoir CNDD-FDD.

Sos-Torture/Burundi note une arrestation illégale opérée par des membres de la milice du parti présidentiel. Des témoins rapportent que le groupe de miliciens était dirigé par le nommé Gilbert Ndikuriyo. M. Mworoha a été emmené au cachot de police de Kayogoro. Sos-Torture/Burundi note aussi la complicité des agents de la police dans les agissements illégaux des membres du parti au pouvoir.

- Des membres de la milice imbonerakure ont arrêté trois (3) hommes dans un bistrot sur la colline Kirinzi, commune Mugina, province Cibitoke (nord-ouest du pays) le 23 juillet 2019 dans la soirée. Des témoins rapportent que les trois personnes arrêtées sont des membres du parti d'opposition CNL qui partageaient un verre. Un responsable local du parti au pouvoir CNDD-FDD qui se trouvait dans le même bistrot a appelé des miliciens de son parti pour procéder à l'arrestation.

Sos-Torture/Burundi note une arrestation illégale et une répression politique de plus en plus accrue visant les membres du parti CNL. Les trois hommes sont incarcérés sans motifs.



SOS – Torture/Burundi

Monitoring sur les cas de torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et les exécutions sommaires au Burundi

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat du Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.

SOS-TORTURE